

en rachetant d'AIMOND de Monlagny tout ce qu'il possédait en rivière moyennant la somme de soixante livres (soit 1764 fr. de notre monnaie actuelle) (1).

On a vu Humbert-Ie-Jeune et Guillaume II de Châlons, ligués ensemble dans un but de dévastations et de rapines, se faire réprimer par Philippe-Auguste qui, à cette occasion, prit et ruina le château de Saint-Racho, alors nommé Dun-le-Roi, *castrum Duni*, à 6 kilomètres de la Clayette (2).

Sur les limites flottantes du Maçonnais, Ghâlonnais, Beaujolais, Ses sires de Beaujeu s'agrandirent aux dépens de la famille des Archimbaud-le-Blanc. Au temps de Guichard, un seigneur de ce nom avait fondé hôpital à Aigueperse. Louvel le qualifie frère d'Artaud, et qualifie Artaud de vicomte de Châlons.

Avec Monlagny dont nous venons de dire un mot, Archimbaud-le-Blanc donna en alleu à Guichard de Beaujeu « le petit château appelé Gavages, et tout ce qu'il possédait depuis la vallée de Marre et la Dune jusqu'à la Bussière, et depuis Marcilly jusqu'à Sainle-Marie-de-la-Forest, «après quoi Guichard lui remit le tout en fief à condition que si le dit Archimbaud venait à décéder sans héritiers, le seigneur de Beaujeu succéderait, « et dès lors Archimbaud devint homme lige du seigneur de Beaujeu et lui jura fidélité. Cela fut fait à Propières en présence des témoins signés en l'acte (3). »

Bien des années plus tard, au temps d'Humbert-Ie-Jeune, je retrouve un Archimbaud-le-Blanc, peut-être un fils ou un membre de la même famille, empruntant du sire de Beaujeu et donnant hypothèque sur la terre de Chavigny. Je présume qu'il s'agit de Chevagny-le-Lombard, château et seigneurie

(1) Louvel, *Hist. Man.* 4<sup>e</sup> partie, ehap. VII.

(2) La Teyssonnière, *Rech. Hist.* 4<sup>e</sup> \ol. p. 11.

(3) Louvet, *Hist. Man.* 4<sup>e</sup> partie, chap. V, p. 7.